

GRATK/DC/INF/2 REV.

Original : anglais

date : 18 mai 2024

**Conférence diplomatique pour la conclusion d’un instrument juridique international sur la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques et aux savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques**

**Genève, 13 – 24 mai 2024**

Calendrier provisoire RÉVISÉ pour la conférence diplomatique[[1]](#footnote-2)

*Document établi par le Secrétariat*

Il est proposé d’examiner les points de l’ordre du jour selon le calendrier suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| Lundi 13 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Cérémonie d’ouverture * Plénière : points 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l’ordre du jour   15 h 00 –18 h 00   * Plénière : point 7 de l’ordre du jour |
| Mardi 14 mai | 10 h 00 –12 h 00   * Plénière : point 7 de l’ordre du jour   12 h 00 – 13 h 00   * Commission principale I   15 h 00 – 16 h 00   * Commission principale II   16 h 00 – 18 h 00   * Commission principale I   19 h 30 – 22 h 00   * Commission principale I |
| Mercredi 15 mai | 9 h 00 – 10 h 00 (avant le début de la réunion officielle)   * Commission de vérification des pouvoirs   10 h 00 – 13 h 00   * Commission principale II   15 h 00 – 18 h 00   * Commission principale I   19 h 30 – 22 h 00   * Commission principale I |
| Jeudi 16 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Plénière : point 8 de l’ordre du jour * Commission principale I   15 h 00 – 18 h 00   * Commission principale II   19 h 30 – 22 h 00   * Commission principale II |
| Vendredi 17 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Commission principale I   15 h 00 – 18 h 00   * Commission principale II |
| [Dimanche 19 mai] | 10 h 00 – 13 h 00   * Commission principale I   15 h 00 – 18 h 00   * Commission principale II |
| Lundi 20 mai | 9 h 00 – 10 h 00   * Commission de vérification des pouvoirs   10 h 00 – 13 h 00   * Séance commune des Commissions principales I et II   15 h 00 – 18 h 00   * Séance commune des Commissions principales I et II   19 h 30 – 22 h 00   * Comité de rédaction |
| Mardi 21 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Plénière : point 10 de l’ordre du jour * Commission principale II   15 h 00 – 18 h 00   * Commission principale I   19 h 30 – 22 h 00   * Comité de rédaction |
| Mercredi 22 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Comité de rédaction   15 h 00 – 18 h 00   * Commission principale I   19 h 30 – 22 h 00   * Commission principale II |
| Jeudi 23 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Plénière : point 9 de l’ordre du jour * Plénière : points 11, 12 et 13 de l’ordre du jour   15 h 00 – 18 h 00   * Plénière : point 13 de l’ordre du jour   19 h 30 – 22 h 00   * Plénière : points 13 et 14 de l’ordre du jour * Cérémonie de clôture |
| Vendredi 24 mai | 10 h 00 – 13 h 00   * Cérémonie de signature : Acte final et traité |

Veuillez noter que n’importe lequel des points de l’ordre du jour peut être abordé n’importe quel jour entre le 13 et le 24 mai 2024 sur décision de la présidence, conformément au règlement intérieur.

Note : vous trouverez ci-après les points inscrits à l’ordre du jour (document GRATK/DC/1 Prov.)

1. Ouverture de la conférence par le Directeur général de l’OMPI

2. Examen et adoption du règlement intérieur

3. Élection du président de la conférence

4. Examen et adoption de l’ordre du jour

5. Élection des vice-présidents de la conférence; des membres de la Commission de vérification des pouvoirs; des membres du Comité de rédaction; et du bureau de la Commission de vérification des pouvoirs, des commissions principales et du Comité de rédaction

6. Accréditation des observateurs de la conférence

7. Déclarations liminaires des délégations et des représentants des observateurs

8. Examen du premier rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

9. Examen des textes proposés par les commissions principales

10. Examen du deuxième rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

11. Adoption du traité

12. Adoption éventuelle de recommandations, de résolutions, de déclarations communes ou d’un acte final

13. Déclarations de clôture des délégations et des représentants des observateurs

14. Clôture de la conférence par le président[[2]](#footnote-3)

[Fin du document]

1. Le programme de la conférence sera annoncé quotidiennement. [↑](#footnote-ref-2)
2. L’acte final, le cas échéant, et l’instrument seront ouverts à la signature immédiatement après la clôture de la conférence. [↑](#footnote-ref-3)